

Budget 2025

Baisse de la taxe foncière résidentielle de 2,5 % à La Tuque

La Tuque, le 18 décembre 2024 – Le budget 2025 de la Ville de La Tuque a été adopté ce soir en assemblées publiques extraordinaires par le conseil d'agglomération et le conseil municipal. Sensibles et conscients de l'impact significatif sur le portefeuille des contribuables qu'a eu le dépôt d'un nouveau rôle d'évaluation en 2024, les élus ont choisi d'y aller sobrement en 2025, avec une légère baisse de la taxe foncière résidentielle et de la taxe foncière pour les terrains vagues, qui regroupe aussi les propriétés agricoles, ainsi que le gel de tous les autres taux de taxe foncière.

Le taux de la taxe foncière pour le secteur résidentiel baisse de 2,5 %. En ce qui concerne les taxes de services, elles sont pour la plupart au même niveau que 2024, sauf celles qui concernent la gestion des matières résiduelles. La taxe pour les matières résiduelles dans le secteur urbain baisse de 18 %, celle pour les matières recyclables disparaît complètement, mais la taxe pour les matières organiques s'ajoute. À titre d'exemple, le propriétaire d'une résidence d'une valeur de 192 800 \$ dont la valeur foncière n'a pas bougé de 2024 à 2025, verra son compte de taxes diminuer de 36 \$, tandis que le propriétaire d'un chalet de la même valeur verra son compte de taxes diminuer de 87 \$.

Le budget 2025 de la Ville de La Tuque totalise 42,38 M \$, soit 11,27 M \$ pour la portion agglomération et 31,11 M \$ pour la portion locale. Il s'agit d'un budget en hausse de 2,79 M \$ par rapport à l'an dernier. La municipalité bénéficie pour équilibrer son budget 2025 d'une hausse de plus de 400 000 \$ du retour sur le point de TVQ, d'une hausse de 650 000 \$ sur le transfert de la péréquation et d'une hausse d'achalandage dans ses installations sportives, soit principalement à Ski La Tuque et au Colisée Denis-Morel. En ce qui concerne les dépenses, outre la baisse ou le gel des taux fonciers, ainsi que l'intégration de la collecte des matières organiques, le budget 2025 comprend une affectation des surplus de taxation pour le remboursement anticipé de la dette à long terme de 500 000 \$.

Les élus ont également adopté ce soir le programme triennal d'immobilisations 2025-2026-2027. Ce plan prévoit des investissements de 6 675 331 \$ en 2025 pour du pavage de rue et des investissements dans les chemins ruraux, le renouvellement de conduites d'aqueduc et d'égout, la réfection de la tour d'observation du parc des Chutes-de-la-Petite-Rivière-Bostonnais, divers aménagements dans les parcs et au centre de ski, des améliorations mineures à certains bâtiments et le renouvellement de quelques véhicules. La municipalité prévoit aussi réaliser le projet de l'écocentre en 2025, soit l'aménagement du nouveau bâtiment de transbordement pour remplacer celui qui a été détruit par un incendie. Ce projet nécessitera un investissement de 4,2 M \$ et tiendra compte du fait que la municipalité fait maintenant la collecte des matières organiques.

CITATIONS

« Nous avons passé la commande à toute l'équipe municipale de planifier les dépenses en fonction d'être en mesure de maintenir le niveau de taxation au plus bas. C'est mission accomplie. Nous sommes conscients que les temps sont difficiles pour nos citoyens et nous avons travaillé très fort pour nous assurer qu'on offre tous les services au coût le plus bas possible, tout en maintenant nos infrastructures en bon état et en continuant de réaliser des projets structurants pour notre communauté. »

- *Luc Martel, président du conseil d'agglomération et maire de La Tuque*

« Offrir des services municipaux dans un milieu de vie qui est à la fois urbain, rural et forestier, cela représente un beau et grand défi. Nous sommes une ville unique. Nos employés ont su développer au fil du temps une expertise de premier plan pour jongler avec cette réalité. Nous sommes une organisation municipale riche en expertise qui sert souvent de référence au Québec sur plusieurs aspects et nous en sommes fiers. Nous avons réalisé beaucoup de choses en 2024. Nous avons de beaux projets à réaliser en 2025. Ce budget est le reflet de la qualité de notre travail et de ce que nous avons la capacité de faire collectivement. »

- *Pierre Pacarar, directeur général*

« Le fait que nous ayons beaucoup de rigueur dans la gestion des dépenses tout au long de l'année, nous permet de mettre un demi-million de dollars dans le remboursement de la dette, ce qui a des répercussions positives, car cela nous permet de maintenir le budget à un niveau raisonnable malgré l'inflation. Les citoyens bénéficient de cette rigueur, car le fait de rembourser la dette nous permet de baisser la taxation. Ce budget 2025 reflète nos efforts constants à bien administrer l'argent des citoyens. »

- *Christine Gervais, directrice des finances et trésorière*